ORGANISATION ACCUEIL/SORTIE

Accès ACCUEIL/SORTIE : 2 enseignantes ouvriront les 2 portails de l'école (celui devant l'école et l'autre donnant sur l'espace vert).
Accueil des enfants le matin : dans les classes.
Accueil et sortie des élèves de maternelle : les parents déposent et viennent chercher leur(s) enfant(s) à la porte de leur classe.
Point de vigilance en référence au règlement intérieur : Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement.

VACANCES et jours fériés

Vacances scolaires :
Toussaint : Du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre
Noël : Du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier
Hiver : Du samedi 11 février au lundi 27 février
Printemps : Du samedi 15 avril au mardi 2 mai
Été : Le vendredi 7 juillet 2023 après la classe
Jours fériés :
-**Vendredi 11 novembre** (Armistice 1918)
-**Lundi 10 avril** (Lundi de Pâques)
-**Lundi 8 mai** (Victoire des Alliés 1945)
-**Du mercredi 17 mai au lundi 22 mai** (Pont de l'Ascension)
-**Lundi 29 mai** (Lundi de Pentecôte)

Les samedis d'école 2022/2023 Journée pédagogique

Les 4 samedis d'école obligatoire :
Horaires : de 9h00 à 12h00 (ouverture du portail à 8h50)
Les dates :
Samedi 1er octobre
Samedi 1er avril
Samedi 13 mai
Samedi 3 juin (fête du projet)

La journée pédagogique :
Jeudi 10 novembre. L'école sera fermée ce jour-là.

RÉGLEMENTATION ABSENCES

Obligation scolaire : à partir de 3 ans.

Obligation d'assiduité scolaire en référence avec le Règlement Intérieur de l'établissement.

Vacances : Prendre ses vacances sur le temps des vacances scolaires sinon en faire la demande auprès de l'inspection de circonscription de Sainte Pazanne à partir d'une semaine d'absence + copie à remettre à l'école.
Justification d'absence : bulletin d'absence/mot dans le cahier de liaison avec motif de l'absence.

SERVICES EXTÉRIEURS

Cantine : service municipal

Périscolaire : Service proposé par le pôle enfance de Pornic Agglo.

Centre de loisirs (le mercredi) : Service proposé par le pôle enfance de Pornic Agglo.

SANTÉ / HYGIÈNE

Je vous demande d'être vigilants quant à l'état de santé de votre enfant et de ne pas le scolariser si celui-ci est souffrant, s'il a de la fièvre, si apparition de boutons non expliquée, conjonctivite car très contagieuse.

Rappeler régulièrement les règles d'hygiène, gestes barrières à votre enfant (lavage de mains régulier, éternuer dans sa manche...)

LES POUX

Aucun établissement scolaire n'est à l'abri des poux !
Prévention : Surveiller régulièrement la tête de son/ses enfant(s) pour éviter toute invasion dans notre école.
Traiter : son enfant si besoin.
Informer : les enseignantes pour que prévenir le reste des familles.

Belle année scolaire à tous
Catherine Rocton – Chef d'établissement

ECOLE SACRE COEUR
17 rte de Machecoul – 44580 VILLENEUVE EN RETZ Tél 02.40.21.47.12
ec.bourgneuf.sacre-coeur@ec44.fr

ECOLE SACRE COEUR
17 rte de Machecoul – 44580 VILLENEUVE EN RETZ Tél 02.40.21.47.12
ec.bourgneuf.sacre-coeur@ec44.fr